



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Gouvernance de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS)

Question écrite n° 4095

Texte de la question

Mme Danièle Obono alerte M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la gouvernance de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Il y a maintenant presque un an, la nomination de M. Olivier Girault à la tête de l'UNSS suscitait de nombreuses critiques. Sur la forme d'abord, puisque le ministre d'alors, monsieur Jean-Michel Blanquer, choisissait sa candidature malgré sa quatrième et dernière place lors de son audition devant la commission de présélection - composée de la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), du ministère des sports et de représentants des associations sportives. Si le choix revient bien, en dernière instance au ministre, la non-prise en compte de l'avis du conseil d'administration a pour le moins surpris et interrogé sur la confiance qui lui est accordée par le ministère. Sur le fond ensuite, puisque au-delà de la non-prise en compte de l'avis d'un conseil de présélection compétent et conscient des besoins de l'institution, de nombreux responsables et acteurs de terrain s'interrogent sur le signal envoyé. En effet, à sa nomination, M. le ministre lui-même insistait sur sa condition d'ancien sportif de haut niveau susceptible selon lui de donner « un nouvel élan au sport scolaire pour chacun des élèves et pour une France nation sportive @Paris2024 ». Il est en effet important de rappeler que l'UNSS n'a pas pour vocation première de former des sportifs de haut niveau mais se trouve être « un outil d'éducation, laboratoire d'expériences, temps où l'on s'éprouve, où l'on fait ensemble, où l'on s'engage ». Dans une tribune publiée peu après cette nomination, des enseignants d'EPS interpellaient sur les dangers d'un tel rapprochement entre sport scolaire et sport de haut niveau et soulignaient : « le projet politique sous-jacent nous fait craindre une dérégulation du fonctionnement de l'UNSS, altérant notre mission de service public ». Enfin, de nombreux enseignants ont légitimement ressenti cette nomination comme une provocation eut égard du fait que le candidat retenu avait déclaré sur RMC, seulement 3 mois avant sa nomination, que « les enseignants d'EPS aujourd'hui ne savent même pas faire une roulade ». Cette décision de M. Blanquer a été vue par les enseignants d'EPS comme une double provocation entre le non-respect de l'avis du conseil d'administration et les propos provocateurs du nouveau directeur national. Ainsi, elle souhaite savoir comment il compte répondre aux inquiétudes et regagner la confiance des enseignants d'EPS qui sont sur le terrain et des animateurs des associations sportives le mercredi après-midi.

Texte de la réponse

La nomination du directeur national de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) relève de la compétence du ministre en charge de l'éducation nationale, conformément aux statuts de l'UNSS. S'il est prévu que le conseil d'administration exprime son avis préalablement à la nomination, le ministre n'est pas lié par cet avis. En l'espèce, le ministre a bien nommé Olivier Girault comme directeur national après avis du conseil d'administration. Cette nomination assumée correspond au choix d'un ancien sportif de haut niveau très bon connaisseur de la complexité des acteurs et des enjeux liés à l'écosystème du sport français ; elle constitue donc un atout supplémentaire pour la direction nationale de l'UNSS, au moment où les ambitions liées au sport scolaire s'inscrivent dans le contexte favorable de la préparation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et de leur héritage. La mission et l'objet social de l'UNSS sont d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive (EPS), et l'apprentissage de la vie associative par

les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré (collèges et lycées). A ce titre, l'UNSS accomplit une mission de service public auprès de tous les élèves scolarisés en collège et en lycée. Elle n'a pas pour vocation à se substituer aux politiques fédérales sportives en matière de haut niveau. Il n'y a pas de confusion entre son rôle, à vocation universelle, et celui des fédérations sportives, dont un des objectifs est bien le développement du sport de haut niveau. On peut d'ailleurs se féliciter du nombre d'élèves licenciés à l'UNSS, qui a dépassé le million au mois de décembre 2022, prouvant ainsi la capacité de l'association à fédérer et à mobiliser autour des valeurs conjuguées du sport et de l'Ecole. Cette ambition et cette réussite reposent sur l'expertise des professeurs d'EPS, qui garantissent l'excellence et la cohérence de l'offre sportive scolaire.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Obono](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4095

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2022](#), page 6169

Réponse publiée au JO le : [14 février 2023](#), page 1463